

Ne pas distribuer directement ou indirectement  
aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon



## **Introduction en bourse de NEOVACS sur Alternext : fixation de nouvelles modalités d'opération**

- > Fourchette de prix fixée : entre 4,80 € et 5,60 € par action
- > Nombre d'actions offertes : un maximum de 2 291 667 actions nouvelles

Paris, le 9 avril 2010

**NEOVACS annonce la fixation de nouvelles modalités dans le cadre de son introduction en Bourse sur Alternext. L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a apposé le visa n° 10-085 en date du 8 avril 2010 sur la note complémentaire au Prospectus visé en date du 18 mars 2010 sous le numéro 10-055.**

A l'issue de l'offre à prix ouvert et du placement global, le produit de l'augmentation de capital serait alors de 11 M€ (au lieu de 20 M€ initialement prévu dans le prospectus visé par l'AMF le 18 mars 2010 sous le numéro 10-055).

Les principaux actionnaires de NEOVACS, Novartis Venture Fund, Truffle Capital et OTC, réaffirment leur engagement de souscription à l'augmentation de capital à hauteur de 2,5 M€. Convaincus par la qualité du projet de NEOVACS, ces investisseurs historiques ont décidé d'ajouter à cet engagement de souscription une intention de souscrire à hauteur de 500 K€ supplémentaires si cela était nécessaire.

L'Offre à prix ouvert et le Placement global se clôtureront le 14 avril 2010 à 17 heures. Le règlement-livraison devrait intervenir le 20 avril 2010, et les négociations sur le marché Alternext devraient débuter le 21 avril 2010.

Les nouvelles caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

### **Nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre Publique et du Placement Global :**

**Offre initiale :** un maximum de 2 291 667 actions nouvelles à émettre, soit 17,55 % du capital après introduction et un montant global de 11 M€.

**Fourchette indicative de prix :** 4,80 € - 5,60 €

### **Clause d'extension :**

Le nombre d'Actions nouvelles pourrait être augmenté d'un maximum de 343 750 actions supplémentaires soit 15% de l'Offre initiale.

Ne pas distribuer directement ou indirectement  
aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon

**Option de surallocation :**

Le nombre d'actions nouvelles pourra être augmenté d'un maximum de 395 312 actions supplémentaires soit 15% de l'Offre initiale (incluant la Clause d'Extension intégralement exercée).

**En cas d'exercice de l'intégralité de la clause d'extension et de l'option de surallocation,** le produit brut de l'Offre serait égal à 14,55 M€.

**Le calendrier de l'Offre, prolongé en date du 30 mars 2010, reste inchangé :**

<b>30 mars 2010</b>	Diffusion par NYSE Euronext de l'avis relatif au rallongement de la période de l'OPO et du Placement Global
<b>8 avril 2010</b>	Visa de l'AMF sur la note complémentaire au Prospectus
<b>9 avril 2010</b>	Diffusion d'un communiqué de la Société annonçant les nouvelles modalités de l'Offre Diffusion d'un avis de NYSE Euronext Paris relatif aux nouvelles modalités de l'Offre
<b>14 avril 2010</b>	Clôture de l'OPO et du Placement Global (17h)
<b>15 avril 2010</b>	Fixation du Prix de l'Offre par le Conseil d'Administration Publication par NYSE Euronext de l'avis de résultat de l'OPO Diffusion d'un communiqué de presse confirmant le nombre définitif des Actions Nouvelles dans le cadre de l'Offre et indiquant le prix de l'Offre 1ère cotation des actions de la Société sur le Marché Alternext Début de la période de stabilisation éventuelle
<b>20 avril 2010</b>	Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'OPO, du Placement Global
<b>21 avril 2010</b>	Début des négociations des actions de la Société sur le Marché Alternext de NYSE Euronext Paris
<b>14 mai 2010</b>	Date limite d'exercice de l'Option de surallocation Fin de la période de stabilisation

**La souscription à l'offre<sup>(1)</sup> est possible pour tous les particuliers en complétant le formulaire téléchargeable sur le site de NEOVACS, [www.neovacs.com](http://www.neovacs.com), et en le transmettant à son intermédiaire financier habituel.**

Les fonds levés permettront à NEOVACS d'accélérer le développement de ses produits, notamment celui du composé le plus avancé, le Kinoïde® TNF $\alpha$ -K, entré en phase II dans la Polyarthrite Rhumatoïde et qui devrait entrer également en phase II dans la maladie de Crohn mi-2010, alors que les résultats préliminaires pour cette maladie sont déjà très encourageants. NEOVACS rappelle qu'elle vient d'annoncer qu'il a été procédé, en France, à la première injection chez le premier patient dans un essai clinique de Phase II, destinée à démontrer l'intérêt du TNF $\alpha$ -Kinoïde (TNF-K) dans le traitement de patients souffrant de Polyarthrite Rhumatoïde chez lesquels un traitement par anticorps monoclonal anti-TNF $\alpha$  a échoué suite au développement de résistances à ces produits.

## Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon

Ces fonds permettront aussi de poursuivre les essais cliniques du deuxième candidat médicament, le Kinoïde® IFN $\alpha$ -K, une immunothérapie ciblant l'interféron alpha (IFN $\alpha$ ) destinée au traitement du lupus. NEOVACS, rappelle qu'elle vient d'engager ces premiers essais cliniques, avec l'entrée de son Kinoïde® IFN $\alpha$ -K en étude clinique de Phase I/II, chez des patients souffrant de lupus.

(1) Précisions concernant la souscription à l'offre :

- seront irrévocables tous les ordres de souscription enregistrés postérieurement à la publication de la note complémentaire au prospectus visée par l'AMF sous le numéro 10-085 en date du 08 avril 2009;
- les ordres de souscription déjà enregistrés antérieurement à la publication de la note complémentaire susmentionnée sont révocables jusqu'à la date de clôture de l'OPO et du Placement Global, le 14 avril 2010 à 17h.

### A propos de NEOVACS

Néovacs, spin-off de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris), est une société de biotechnologie, basée à Paris, qui ambitionne de devenir un acteur majeur dans le traitement des maladies auto-immunes, inflammatoires et cancéreuses. La Société est leader dans le domaine de l'immunothérapie active contre les cytokines humaines grâce à une nouvelle approche avec des produits appelés Kinoïdes. Le portefeuille de Neovacs est actuellement composé de 3 produits : le TNF $\alpha$ -K, l'IFN $\alpha$ -K et le VEGF-K. En 2008, le TNF $\alpha$ -K, a été sélectionné par Thomson Reuters comme le médicament le plus prometteur entré en Phase II.

Le TNF-K, son composé le plus avancé, une immunothérapie ciblant certaines maladies inflammatoires impliquant le TNF $\alpha$ , entre en phase II dans la Polyarthrite Rhumatoïde et devrait entrer en phase II dans la maladie de Crohn mi-2010. Ce candidat médicament est aussi l'objet d'une collaboration avec la société de diagnostic, Biomedical Diagnostics (bmd), avec pour objectif de développer des outils théranostiques permettant des soins personnalisés chez les patients ne répondant plus aux traitements actuels (anticorps monoclonaux). Ce programme est soutenu financièrement par Oséo ISI.

Le deuxième candidat produit de la société, l'IFN $\alpha$  K, une immunothérapie dirigée contre l'interféron alpha (IFN $\alpha$ ) chez les patients atteints de lupus, entre en Phase I/II dans le traitement du lupus.

La R&D de la société a généré un considérable ensemble de brevets qui assurent une excellente protection de sa plateforme technologique et des produits dérivés, les Kinoïdes®. Ses principaux investisseurs sont Truffle Capital, Novartis Venture Fund et OTC Asset Management. Pour de plus amples renseignements, visitez le site de NEOVACS : [www.neovacs.com](http://www.neovacs.com).

### Partenaires de l'opération

Invest Securities  
Corporate Finance

Listing sponsor

actifin

Communication financière

Invest Securities  
Société de Bourse

Prestataire de services d'investissement

alizerp

Relations presse

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le n° 10-055 en date du 18 mars 2010 ainsi que la note complémentaire au prospectus visée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° 10-085 en date du 8 avril 2010 sont disponibles sans frais auprès de NEOVACS, 3-5 impasse Reille, 75014 Paris et auprès des établissements habilités à recevoir les souscriptions. Le prospectus peut être consulté sur les sites Internet de NEOVACS ([www.neovacs.com](http://www.neovacs.com)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Ne pas distribuer directement ou indirectement  
aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon

Tout investissement en action comporte des risques. Les investisseurs sont invités à se reporter aux facteurs de risques décrits dans le prospectus, relatifs à l'activité au chapitre 4 de la partie 1 et à l'opération au chapitre 2 de la partie 2.

## Contacts

### **NEOVACS**

Michel Finance  
Directeur général adjoint  
Tél : 01 53 10 93 00  
[mfinance@neovacs.com](mailto:mfinance@neovacs.com)

### **INVEST SECURITIES**

Listing Sponsor  
Jean-Emmanuel Vernay  
Tél : 01 44 88 77 88  
[jevernay@invest-securities.com](mailto:jevernay@invest-securities.com)

### **ACTIFIN**

Communication financière  
Alexandre Commerot  
Tél : 01 56 88 11 11  
[acommerot@actifin.fr](mailto:acommerot@actifin.fr)

### **ALIZE RP**

Relations presse  
Caroline Carmagnol  
01 42 68 86 43 / 06 64 18 99 59  
[caroline@alizerp.com](mailto:caroline@alizerp.com)